# **OMPL**EFFECTIFS PAR GENRE

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Dans le champ de l'OMPL, les emplois sont très majoritairement féminins: 82,86 % des salariés sont des femmes.



#### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du champ de l'OMPL varie peu sur la période. Il oscille entre 83 % et 84 %.



#### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le champ de l'OMPL. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique

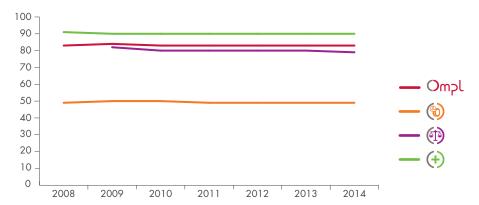


Secteur santé

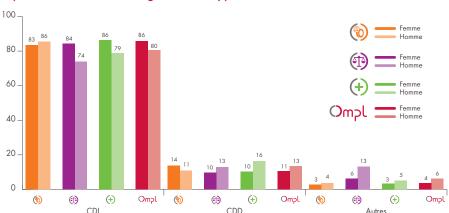
# Effectifs par genre

Genre			(+)	Ompl	Ensemble de l'économie
Femmes	48,81 %	78,68 %	89,98 %	82,86 %	63 %
Hommes	51,19 %	21,32 %	10,02 %	17,14 %	37 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

#### Évolution du taux de féminisation (en %)



# Répartition en fonction du genre et du type de contrat de travail (en %)



www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr 4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr





## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Le taux de féminisation du champ de l'OMPL varie notablement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (85,98 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (77,57 %).

## Taux de féminisation par région

Régions		<b>(13)</b>	(+)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	49,39 %	82,06 %	91,46 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	45,09 %	77,37 %	91,16%	85,98 %
Bretagne	47,31 %	80,37 %	91,21 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	46,98 %	81,53 %	91,28 %	85,39 %
Corse	50,94 %	63,50 %	77,52 %	82,83 %
DOM	45,61 %	70,77 %	73,65 %	80,56 %
Grand Est	45,73 %	81,51 %	91,12 %	85,54 %
Hauts-de-France	44,19 %	79,05 %	88,89 %	83,07 %
Île-de-France	52,01 %	74,27 %	87,02 %	77,57 %
Normandie	42,86 %	77,56 %	80,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	47,16 %	82,51 %	90,88 %	84,35 %
Occitanie	48,80 %	82,04 %	89,98 %	84,56 %
Pays de la Loire	47,40 %	81,57 %	91,62 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49,66 %	81,44 %	90,25 %	85,12 %
Ensemble	48,81 %	78,68 %	89,98 %	82,86 %

